



AU FIL DE L'ACTU ADMINISTRATIVE

Service pédagogique et d'appui

pedagogie.secondaire@segec.be

PEQ - INTÉGRER DES SEMAINES-PROJETS POUR STABILISER LES APPRENTISSAGES

Structure de la note

1.	Références disponibles	2
2.	Quels sont les avantages des semaines-projets ?	4
3.	Quels sont les écueils ?	5
4.	Pistes de mise en œuvre	5
4.1.	Principe de base.....	5
4.2.	Exemple incluant différentes activités.....	5
4.3.	Exemples sur base d'une thématique ciblée pour la semaine	6
5.	Mise en œuvre programmée.....	7
6.	Quelques recommandations organisationnelles.....	7

Éditeur responsable : Patrick Lenaerts – Directeur

Direction de l'Enseignement Secondaire | Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl
Avenue E. Mounier 100 – 1200 Bruxelles – Tél. : 02 256 71 57 | serviceprod.secondaire@segec.be

1. Références disponibles ¹

⚠ *Considérer la liste ci-dessous comme une forme de catalogue des possibles, et non pas comme un ensemble à suivre obligatoirement pour chaque occasion.*

- **Objectif principal** : une semaine-projet doit être conçue pour compléter ou renforcer l'apprentissage des élèves dans le cadre de leur formation qualifiante, tout en offrant des opportunités d'exploration et de développement personnel.
- **Durée : plusieurs semaines scolaires possibles pendant lesquelles l'horaire hebdomadaire est adapté.** Une année scolaire est structurée sur 30 semaines dédiées à l'apprentissage, et le parcours d'apprentissage des métiers en PEQ est généralement élaboré sur 25 à 27 semaines, laissant le solde pour des semaines-projets. Les stages étant considérés comme une modalité d'apprentissage, ils peuvent tout aussi bien entrer dans le total des 30 semaines que dans l'espace des semaines-projets. Cela laisse une marge de manœuvre de 3 à 5 semaines selon l'organisation des établissements.
- **Planification** : les semaines-projets devraient être organisées en fonction des programmes de l'OBG (Option de Base Groupée) et de la FGC (Formation Générale Commune).
- **Activités possibles (non exhaustif) sur base des références :**
 - **Remédiation - Consolidation - Dépassement (RCD)** : organisation d'activités pour répondre aux besoins des élèves au niveau de l'OBG ou de la FGC.
 - **Prolongation ou approfondissement des UQ (Unités de Qualification)** : si les élèves rencontrent des difficultés, la semaine-projet peut servir à prolonger ou renforcer l'apprentissage d'une UQ spécifique.
 - **Activités spécifiques** : organisation d'événements tels que des défilés, des expositions, la participation à des concours ou des voyages... Ces activités permettent de transférer des compétences acquises dans un contexte concret et valorisant.
 - **Stages** : organisation de stages de découverte ou de pratique en entreprise pour permettre aux élèves de se familiariser avec le monde du travail et de développer des compétences professionnelles.
 - **Préparation aux UQ** : participation à des épreuves sectorielles ou mise en place d'épreuves «à blanc».
 - **Éducation aux choix** : organisation d'activités de découvertes et de rencontres pour aider les élèves à affiner/confirmer/réinterroger leurs choix.
 - **Ouverture internationale** : organisation d'échanges Erasmus+.

¹ Circulaire 9333 – Tome 4, Site : <https://monecolemonmetier.cfwb.be/> Note de la direction de l'enseignement secondaire – SeGEC - <https://extranet.segec.be/gedsearch/document/53270>

- **Autres activités** : les semaines-projets peuvent être utilisées pour des activités citoyennes, des activités de découvertes ou de présentation de projets personnels.
- **Flexibilité et adaptation** :
 - L'établissement a une totale liberté dans l'organisation des semaines-projets, à condition que cela soit en lien avec la formation et que tous les élèves puissent y participer.
 - Les activités peuvent être adaptées aux intérêts des élèves.
 - Les emplois du temps peuvent être aménagés et les cours regroupés sur une journée.
- **Équipe pédagogique** :
 - La mise en place des semaines-projets implique la collaboration de l'ensemble de l'équipe pédagogique, y compris les professeurs de la FGC.
 - Les enseignants peuvent travailler en équipe, ce qui est rendu possible par la flexibilité dans la gestion du temps.
- **Suivi et évaluation** :
 - Les semaines-projets doivent être conçues dans un objectif de progression de l'élève.
 - Il faut s'assurer de la mise en œuvre des activités et du suivi de l'élève.
 - Un membre de l'équipe éducative peut être désigné comme référent pour accompagner l'évolution de l'élève.

Pratiquement, cela permet d'organiser par semaine ou dans chaque semaine :

- Des activités internes (à l'école) en incluant des moments dédiés aux ajustements pédagogiques nécessaires à l'assise des savoirs et compétences²
- Des activités externes (en dehors de l'école, telles que visites, rencontres...)
- Du travail supervisé (les élèves, sous la supervision de 2 ou 3 enseignants, réalisent des tâches/productions en lien avec des attendus des disciplines)
- Du travail autonome (les élèves, seuls, à l'école ou à l'extérieur réalisent des tâches/productions)
- De la (ré-)évaluation (des moments sont prévus pour permettre à des élèves de représenter des évaluations spécifiques ou personnalisées de la FGC ou de l'OBG)
- Des prises en charge par des partenariats extérieurs
- Des ouvertures à des contenus culturels
- D'autres contenus

² Les semaines-projets peuvent être mobilisées pour élargir les aides aux élèves sans remplacer les remédiations internes aux différents cours. Elles sont aussi des moments pour consolider les apprentissages. Chacun doit pouvoir y trouver son compte, sans stigmatisation.

2. Quels sont les avantages des semaines-projets ?

Il est important de noter que la **flexibilité** est un élément clé des semaines-projets, permettant aux établissements de les adapter à leurs spécificités et aux besoins de leurs élèves. La **planification** et l'implication de l'ensemble de la communauté éducative sont également essentielles pour leur succès.

Avantages pour la direction	Avantages pour les enseignants	Avantages pour les élèves
Offre une flexibilité totale dans l'organisation de l'année scolaire et la gestion du temps.	Permet une flexibilité dans les méthodes d'enseignement et la gestion du temps.	Offre des opportunités de renforcer l'apprentissage et de surmonter les difficultés.
Permet d'assurer un lien réel entre les activités et le profil de certification.	Donne la possibilité d' approfondir l'apprentissage dans une dynamique d'approche des besoins des élèves.	Permet de participer à des activités variées et potentiellement plus engageantes (défilés, expositions, concours).
Facilite la mise en œuvre d' approches pédagogiques innovantes .	Offre l'opportunité d'organiser des activités diversifiées et stimulantes .	Donne la possibilité d'effectuer des stages de découverte ou de pratique .
Peut être intégré dans le PMO (Plan de Management Opérationnel) pour une planification structurée.	Fournit du temps pour des activités de remédiation ciblée pour les élèves en difficulté.	Offre un soutien pour l'orientation et la réorientation .
Permet d'intégrer diverses activités éducatives (remédiation, orientation, échanges internationaux).	Encourage la collaboration entre les enseignants et le travail en équipe.	Peut ouvrir des opportunités d' échanges internationaux (Erasmus+).
	Permet d'intégrer l'évaluation dans des contextes variés.	Permet de consolider les acquis antérieurs et d'anticiper les apprentissages futurs.
	Facilite l'organisation de stages pour connecter l'apprentissage au monde professionnel.	Offre un temps d'évaluation qui peut être intégré à des stages.
		Peut rendre l'expérience d'apprentissage plus positive et diversifiée .

3. Quels sont les écueils ?

- Complexité de l'organisation
- Changements de structures/temporalités des apprentissages
- Éventuels couts financiers et humains
- Gestion des élèves de l'école qui ne sont pas concernés par ces semaines-projets

4. Pistes de mise en œuvre

4.1. Principe de base

Les semaines-projets doivent permettre à une équipe éducative de développer un ensemble de finalités pédagogiques et d'apprentissages définies pour tous les élèves d'une classe/option.

La programmation d'une semaine-projet, sa préparation, sa réalisation et son évaluation concourent à la collaboration attendue entre tous les acteurs de l'école.

Chaque semaine-projet prévoit ainsi à la fois des moments dédiés à un accompagnement spécifique (en lien avec les besoins d'apprentissage et *repêchage* d'épreuves non réussies) et à d'autres activités de découverte et de développement personnel du jeune en lien avec la formation suivie.

4.2. Exemple incluant différentes activités

Objectif : organiser une semaine rassemblant un ensemble d'activités différentes tant pour ajuster et consolider des acquis que pour réaliser des travaux ou assister à des présentations/conférences/sorties liées à la formation ou au projet d'établissement.

Jour	Matin (8h30 - 12h)	Après-midi (13h - 16h30)
Lundi	RCD - Ajustements FGC ou OBG	Activités spécifiques : travaux supervisés/activités extérieures
Mardi	UQ (prolongation) - Sorties culturelles liées à la formation	
Mercredi	RCD - Ajustements FGC ou OBG	
Jeudi	Autres - Ateliers de sensibilisation (harcèlement, santé, EVRAS...)	RCD Travail en autonomie
Vendredi	Évaluation/activités internes	UQ approfondissement - Travail en autonomie

→ Les moments durant lesquels les élèves sont placés en autonomie permettent à l'équipe, dans son ensemble, de prendre le temps d'aborder par exemple le dossier d'apprentissage, voire de prévoir des moments de rencontres avec les élèves.

→ Le travail en autonomie dépendra de la maturité du groupe.

- Le travail en autonomie peut aussi prendre la forme d'une prise en charge par des élèves de 6^e des élèves de 4^e qui, eux, sont alors en travail supervisé.
- Le travail en autonomie peut également être réalisé en présence de l'enseignant.

4.3. Exemples sur base d'une thématique ciblée pour la semaine

Semaine-projet n° 1 : ouverture professionnelle et définition de projets

Objectif principal : développer l'ouverture professionnelle et les compétences transversales des élèves, ainsi que l'organisation de projets.

- **Stages de découverte** : organiser des stages de découverte en entreprise pour les élèves qui n'ont pas encore eu d'expérience dans un milieu professionnel ou pour explorer de nouveaux secteurs.
- **Projets créatifs** : développer des projets créatifs liés à l'OBG (par exemple, organisation d'un défilé, exposition, participation à un concours).
- **Visites d'entreprises** : organiser des visites d'entreprises pour découvrir les réalités du monde professionnel.
- **Conférences** : inviter des professionnels pour échanger sur leur expérience et des opportunités de carrière.
- **Préparation à la vie professionnelle** : ateliers sur la rédaction de CV et lettre de motivation, simulations d'entretiens d'embauche.

Exemple d'horaire pour la semaine-projet n°1 :

Jour	Matin (8h30 – 12h)	Après-midi (13h – 16h30)
Lundi	Stage - Visite d'entreprise	Éducation aux choix - Préparation des projets créatifs
Mardi	Activités spécifiques - Conférence avec un professionnel	Mise en œuvre de projets créatifs
Mercredi	Stage découverte en entreprise	Temps de travail sur les projets créatifs
Jeudi	UQ - Préparation aux épreuves sectorielles	Mise en œuvre de projets créatifs
Vendredi	Ateliers CV, lettre de motivation	Préparation UQ - Préparation/présentation des projets

Semaine-projet n° 2 : préparation à la certification

Objectif principal : consolider les acquis et préparer les élèves aux épreuves.

- **RCD ciblée** : identifier les besoins des élèves et organiser des activités au sein de l'OBG et/ou de la FGC.
- **Évaluations à blanc** : organiser des épreuves d'entraînement.

- **Préparation aux stages** : accompagner/aider les élèves qui doivent effectuer un stage.
- **Tutorat entre pairs** : encourager les élèves qui maîtrisent certains contenus à aider ceux qui ont des difficultés.

Exemple d'horaire pour la semaine-projet n°2 :

Jour	Matin (8h30 – 12h)	Après-midi (13h – 16h30)
Lundi	RCD en FGC (français, math...)	Révision des UQ
Mardi	Épreuves à blanc	Ateliers de révision
Mercredi	RCD en OBG	Tutorat entre pairs
Jeudi	Épreuves à blanc	Préparation aux stages (si concerné)
Vendredi	Analyse des résultats des épreuves à blanc et planification	RCD en FGC/OBG

5. Mise en œuvre programmée

Pour assurer une mise en place coordonnée, plusieurs éléments doivent être établis en équipe : une planification des semaines est nécessaire, des besoins de formation sont sans doute à cibler (par exemple, le co-enseignement, la gestion des hétérogénéités, la différenciation dans les apprentissages).

Outil : proposition d'une programmation sur une année scolaire

A cette note est lié un [fichier Excel](#) permettant la planification multiple des activités sur une année scolaire. Il existe un code couleur pour identifier les différentes activités. La personnalisation à son école reste possible.

L'avantage d'un outil comme celui-ci permet, pour l'ensemble des professeurs, tant de l'OBG que de la FGC de se situer dans le parcours annuel des élèves.

L'outil permet la programmation globale. Idéalement, celle-ci devrait pouvoir se fixer en mai de l'année scolaire précédente, facilitant les accueils des partenaires extérieurs dans des cadres convenus et libres.

6. Quelques recommandations organisationnelles

Les horaires et les prestations de l'équipe éducative nécessitent souvent des adaptations.

Si, pour certains enseignants, cette pratique est évidente et exerce leur flexibilité, pour d'autres, c'est peut-être moins automatique.

Toutefois, chaque MDP reste à disposition de son PO quand il est déchargé d'une supervision d'élèves. Il existe donc, à ces moments, un volume de périodes mobilisables pour effectuer d'autres tâches. Par exemple, lors des stages, un nombre de périodes de cours est délaissé le temps du stage. Aussi, anticiper en équipe le calendrier permettra à chacun de pouvoir s'organiser.

Une piste serait par ailleurs de figer les horaires des cours de FGC sur des jours fixes, ce qui permettrait une prise en charge facilitée des activités des semaines-projets.

Les semaines-projets s'inscrivent dans des démarches collaboratives concrètes. Elles constituent une opportunité pour les équipes pédagogiques dans leur ensemble, quel que soit le cours enseigné. Il s'agit donc de diversifier les pratiques habituelles «de même discipline» en «inter-disciplines». Le cadre du travail collaboratif est élargi. En outre, cette approche renforce les conseils de classe dans leur visée collégiale et analytique d'un parcours considéré dans son ensemble pour chaque élève. Les semaines-projets impliquent également un autre type de collaboration centré sur le profil de formation dans son ensemble.

Quelques points de vigilance

- Gestion des locaux et des espaces d'apprentissage
- Coordination des équipes et gestion des horaires
- Collaboration avec d'autres PO/Centres de compétence/CTA/Entreprises/Opérateurs socio-culturels
- Partage d'enseignants/d'infrastructures/d'équipements entre écoles
- Négociation avec le Conseil d'entreprise pour le P45, P90
- Utilisation du NTPP

Un PowerPoint est relié à cette note. [Il est disponible ICI](#)